



PRÉAVIS POUR LE PONT DU 10 MAI

Après en avoir débattu en réunion syndicale, **la section départementale a voté un appel à la grève à la Drfip44 pour le 10 mai.**

Nous dénonçons l'hypocrisie d'une direction qui se retranche derrière l'intérêt du service public uniquement quand ça l'arrange. Notons que c'est peut-être d'ailleurs une première. On se rappelle au passage qu'un ancien numéro 1 (DGI) affirmait que nous étions au service de l'État pas du public.

Pour la CGT, les agent·e·s des Finances Publiques n'ont pas à être les boucs-émissaires d'une politique qui a fermé près de 60 % des structures en 4 ans et qui a supprimé 30 % des emplois en 20 ans. Une politique qui porte ses fruits puisque dans notre département nous sommes passés de 64 000 usager·e·s reçu·e·s dans nos accueils en 2019 à 32 000 reçu·e·s en 2023 !

A contrario, nous pensons que le maintien de l'ouverture le 10 mai met en difficultés les équipes, agent·e·s et chef·fe·s de service.

De plus, le refus de prendre en considération le vote unanime des représentant·e·s du personnel lors du CSAL du 03 octobre constitue (encore) un déni de démocratie sociale.

Un préavis de grève a été déposé ce jeudi par la Cgt auprès de la Drfip44.

TUE LE MÉRITES ?

Un récent sondage Odoxa affirme que 71 % des agents publics sont favorables au développement de la rémunération au mérite. Masochisme ?

On peut douter de la cohérence du sondage quand dans le même temps les agents publics sont 73 % à considérer qu'on leur demande trop d'efforts.

Mais ça veut dire quoi le mérite ? Et surtout qui établit qui est méritant·e et qui ne l'est pas ?

La Fonction publique a déjà connu une part variable de rémunération et quand elle a disparu aux Finances, personne ne l'a regretté.

Les notions de mérite et de performance sont pour l'essentiel contraires aux missions de service public et à son bon fonctionnement. Il y a un risque de rupture d'égalité entre les citoyen·ne·s car naturellement l'agent·e rémunéré·e au mérite aura tendance à privilégier certain·e·s usager·es ou les tâches les plus visibles et rémunératrices. La rémunération au mérite, c'est la porte grande ouverte au clientélisme et aux méthodes de gestion les plus opaques.

En effet, si le système des réductions d'ancienneté d'échelons n'était pas parfait, il avait au moins la vertu d'être transparent et susceptible de recours en

CAP. Avec davantage de primes aléatoires, dont l'attribution et la modulation dépendront du seul bon vouloir du chef ou de la cheffe de service, ce sera l'instauration de l'opacité dans la gestion des personnels, du favoritisme ou des discriminations. D'autant qu'il n'y aura pas d'enveloppe budgétaire supplémentaire, bien au contraire. Nous voulons des augmentations de salaires immédiates pour toutes et tous, par le point d'indice revalorisé et la révision des grilles, pas des bricolages foncièrement injustes.



LE GOUVERNEMENT VOUS FAIT LES PochES

L'énorme plantage budgétaire du gouvernement, avec un déficit en train d'exploser créé une certaine panique. Les idées les plus farfelues émergent comme celle de taxer la revente des livres d'occasion !

Quand le prix d'un livre de poche revendu par un marchand oscille entre deux et trois euros, on n'est pas près d'arriver au milliard. Surtout avec une taxe à 3 % qui ne toucherait que les grands acteurs du commerce en ligne.

Plus sérieusement, une hausse de la TVA revient sur la sellette. Avec un grand risque que cela soit retenu.

Rappelons que :

- La TVA prélève 12,5 % du revenu disponible des 10 % de ménages les plus pauvres, mais 4,5 % de celui des 10 % de ménages les plus riches !
- C'est un impôt injuste qui aggrave les inégalités, l'inverse d'un impôt progressif tel que l'impôt sur le revenu.
- C'est l'impôt préféré des libéraux, qui ne cessent de réduire les impôts progressifs mais veulent augmenter la TVA.